



DEMANDE DE LECTURE DE RADIOGRAPHIES DE DEPISTAGE DE DYSPLASIE
Document à remplir et à joindre impérativement lors de l'envoi du dossier

HANCHES

COUDES

(Cocher la lecture demandée)

CHIEN

Nom : _____

Affixe : _____

Sexe : _____ Date de naissance : _____

N° de LOF : _____ N° d'identification : _____

PROPRIETAIRE

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ E-mail : _____

J'atteste que mon animal n'a pas déjà fait l'objet d'une demande officielle de lecture d'un cliché de dépistage de la dysplasie, et qu'il n'a subi aucune intervention chirurgicale susceptible de modifier l'aspect radiographiques des hanches et des coudes lors de sa croissance.

J'accepte que ces résultats soient transmis à mon Club de race pour diffusion et utilisation en tant qu'information utile à la sélection.

Signature du propriétaire

VETERINAIRE

Nom : _____ Prénom : _____

N° Ordinal : _____

Adresse : _____

Certifie avoir contrôlé moi-même le n° d'identification. Conformément à la Circulaire FCI N° 81/2007 du 2 juillet 2007, l'examen a été réalisé :

- Sous anesthésie myorelaxante – anesthésique utilisé : _____
- Sous sédation myorelaxante – sédatif utilisé : _____

Les radiographies numériques sont à déposer sur le serveur **myvetsxl.com**

IMPÉRATIF : indiquez le numéro de téléchargement : _____

Fait à

Le

Cachet et signature du vétérinaire

Les radios doivent être effectuées **à partir de 18 mois**, doivent être identifiées au sein même de l'émulsion radiographiques et doivent comporter : le n° d'identification du chien, la race, la date de naissance, le nom du vétérinaire ayant pratiqué l'examen, la date de la prise du cliché, la latéralisation gauche, droite.

DOSSIER

Il est à envoyer au Doggen Club de France à l'adresse suivante :

Mme Maryline PERRAULT
Trésorière du DCF
2, le Village des Champs
37160 La Celle Saint Avant
Mail : marylineperrault@gmail.com
Portable : 06 15 13 77 75

Il doit comporter :

- 1) La demande de lecture des radiographies dûment complétée et signée par le vétérinaire et le propriétaire
- 2) La copie de la première page du pedigree avec les informations principales sur le chien (LOF, numéro de puce, date de naissance)
- 3) Le règlement par chèque à l'ordre du Doggen Club de France, ou par carte bancaire sur HelloAsso, selon le barème suivant

Règlement	Lecture radio hanche	Lecture radio coude	Lecture radio hanche & coude
Membre du DCF	30 euros	30 euros	60 euros
Non-membre	45 euros	45 euros	90 euros

- 4) En cas de règlement par CB, vous avez la possibilité d'envoyer les documents ci-dessus (1 et 2) par mail.
- 5) Une enveloppe affranchie au tarif en vigueur pour 20 g, à l'adresse du propriétaire pour le retour du résultat ou bien possibilité de recevoir le résultat par mail.

Tout dossier incomplet ne sera pas traité

Après vérification du dossier celui-ci sera transmis à un lecteur officiel du Doggen Club de France soit :

Dr Didier FONTAINE

Dr Pierre-André MEHEUST

Cocher le vétérinaire choisi

N.B. En cas de radios argentiques, envoyer le dossier de demande de lecture à Maryline PERRAULT, mais envoyer les radios directement à un des deux lecteurs officiels, ainsi qu'une enveloppe du format des radiographies, affranchies au tarif en vigueur soit :

- Dr Didier FONTAINE, CHV Atlantia, 22 rue René Viviani 44200 NANTES
- Dr Pierre-André MEHEUST, 9 allée Alphonse Fillion 44120 VERTOU